

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**Adoption du budget 2026
et du programme triennal
d'immobilisations 2026-2027-2028**



Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, avis est donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu le **LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025, À 19H**, pour l'adoption du budget 2026 et du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028, dans la salle du Conseil, située au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations. Les questions peuvent être transmises à l'avance par courriel à : guichetunique@ndip.org.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 5 DÉCEMBRE 2025.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière